

Vœu conseil d'administration

Non, nous ne trierons pas nos élèves à la rentrée prochaine !

Les représentant·e·s des professeur·e·s et personnels d'éducation du collège soutenu·e·s par les organisations syndicales CGT Educ'Action 78, FSU 78, SGEN-CFDT 78, SNFOLC 78, SUD éducation 78 et UNSA éducation 78 rappellent leur opposition à la mise en place de la réforme du « choc des savoirs ». Nous demandons l'abandon immédiat de la mise en place de ces mesures iniques, inacceptables, et inapplicables, nous encourageons les personnels à amplifier la mobilisation.

Nous condamnons le déni de dialogue social se traduisant par une publication des décrets et des arrêtés "Choc des savoirs", malgré les mobilisations d'ampleur et les votes au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) démontrant un refus quasi unanime de cette réforme par la profession.

Cet ensemble de mesures, du premier degré au second degré, dessine les contours d'un modèle d'École passéiste et conservateur. Il vise à généraliser le tri des élèves dès le plus jeune âge, notamment par les groupes de niveaux, avec une insupportable relégation des élèves en situation de handicap et des élèves allophones, mais aussi en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP et en faisant du DNB une barrière à l'entrée au lycée.

Ces mesures détériorent nos métiers en remettant en cause notre liberté pédagogique et en dépossédant les personnels de leur expertise professionnelle notamment par l'imposition d'évaluations nationales standardisées à tous les niveaux. Elles vont désorganiser nombre d'enseignements par la mise en place de barrettes dans un contexte de dégradation des conditions de travail, provoquant toujours plus de souffrance au travail.

Nous rappelons que l'article R421-20 du Code de l'éducation, qui prévaut à la note de service du 15 mars 2024 sur l'instauration des groupes de niveau, indique que c'est au conseil d'administration, et non au/à la chef-fe d'établissement, de fixer les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements et notamment l'organisation de l'établissement en classes et en groupes d'élèves ainsi que **les modalités de répartition des élèves**. C'est pourquoi, notre conseil d'administration, doit aujourd'hui se prononcer sur l'organisation de la rentrée prochaine et contre la mise en place des groupes de niveau en 6^e et 5^e en mathématiques et en français.

Non, nous ne trierons pas nos élèves à la rentrée prochaine. Nous ne serons pas complices de ce projet d'école passéiste, stigmatisant et réactionnaire.

Nous demandons l'abandon du plan « choc des savoirs ».

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à ne pas participer pas à l'élaboration de groupes de niveaux, et à amplifier la mobilisation pour l'abandon du « choc des savoirs ».

Nous soutiendrons nos collègues professeur·e·s des écoles en CM2 qui refuseront de participer à la création des groupes de niveaux.